

Compte-rendu de la réunion du 16 octobre 2017

Les outils économiques carbone - Quelle contribution à une économie soutenable ?

1. Introduction

Organisation des réunions IDées

Alexandre ROJEY, Animateur IDées

Le [programme des réunions 2017-2018](#) est disponible sur le site de la Fondation :

Introduction

Marc DARRAS, Animateur du Groupe IDées Énergie, ressources et climat,
Président du Groupement Professionnel "Ingénieur et Développement Durable"
Association des Centraliens,

La présentation pdf est disponible sur le site de la Fondation

Le Groupe Énergie, Ressources, Climat s'appuie sur l'expérience du Groupement Professionnel "Ingénieur et Développement Durable" de l'Association des Centraliens. La lutte contre le changement climatique qui a fait l'objet de nombreux travaux lors de précédents séminaires nécessite en fait une approche système. En effet, on ne peut étudier l'évolution du climat sans aborder de nombreuses autres questions de ressources (notamment eau, agriculture, matériaux) et l'évolution de nos sociétés. C'est pourquoi progressivement au sein du GIEC les travaux ont porté sur le lien entre climat et développement durable. La lutte contre le changement climatique concerne l'ensemble des champs du développement durable, réciproquement, toutes les composantes du développement durable ont un effet sur la lutte contre le changement climatique.

Plus largement, les analyses montrent que des composantes essentielles de la biosphère sont impactées par l'activité humaine : biodiversité, cycle de l'azote, ozone, polluants organiques persistants... Les mesures à prendre doivent donc tenir compte à la fois des besoins sociaux et des contraintes planétaires. De manière dynamique, on observe à l'heure actuelle une accélération du changement affectant de nombreux secteurs tant dans la sphère socio-économique que pour la **biosphère**. Il est nécessaire d'adopter une démarche transverse, de façon à définir une stratégie de « durabilité » et une politique climat qui soit cohérente avec la façon d'aborder les autres questions de ressources.

Le thème Énergie, Ressources, Climat propose donc en dépassant strictement la thématique « énergie-climat » en introduisant la question des ressources explorer plus largement la thématique de la durabilité (résilience). La première réunion, consacrée au thème des outils économiques visant à réduire les émissions de carbone, partant de la mise en œuvre d'actions concrètes dans la sphère économique, après un panorama de la mise en œuvre de ces outils, s'interrogera sur le sens des dynamiques créées ainsi. L'expérience de ces outils appliqués au climat doit permettre d'éclairer les choix faits ou à venir dans la gestion des ressources.

Au cours des quatre séances, partant de la question climatique nous traiterons d'abord du lien entre technologie et ressources notamment métalliques, puis nous examinerons d'autres ressources clés afin de pouvoir examiner in fine leurs interactions sur un champ intégrateur tel que la ville.



2. Exposés

Neutralité carbone : pourquoi maintenant et comment ?

Thierry FORNAS, Président de Ecoact

La présentation pdf est disponible sur le site de la Fondation

De plus en plus d'organisations et d'états s'engagent en faveur de la neutralité carbone. L'alliance « 2050 Pathways Platform », regroupant 22 pays, 16 grandes villes, 17 régions et 196 entreprises, lancée à l'occasion de la COP 22, vise la neutralité carbone en 2050. Cet objectif a été assigné pour la France par Nicolas Hulot. La neutralité carbone implique une démarche comprenant quatre volets : éco-conception, mesure et suivi de l'ensemble des émissions, réduction de l'empreinte carbone, actions de compensation qui concernent les émissions résiduelles.

Les actions de compensation sont rendues possibles par les différents marchés réglementaires qui ont été mis en place dans le monde. Elles constituent non seulement un facteur de lutte contre le changement climatique, mais aussi un facteur de développement, via les co-bénéfices qui en résultent. D'après une étude de l'Imperial College et de l'ICROA, compenser une tonne de carbone pourrait générer 664 \$ de richesse.

Différentes entreprises se sont engagées dans ce sens. Ainsi, en France, La Poste a fait l'acquisition de 800 000 t CO₂e par an en compensation carbone.

Tarifification mondiale du carbone

Paula COUSSY, IFPEN

La présentation pdf est disponible sur le site de la Fondation

Les outils économiques de tarification carbone ont fait l'objet d'une fiche IFPEN Panorama.

On peut distinguer trois volets : les systèmes réglementés, tels que le système européen d'échange de quotas et les taxes carbone, les systèmes volontaires de compensation de crédits carbone et les stratégies d'entreprises s'appuyant sur un prix interne de carbone.

Actuellement 25% des émissions de gaz à effet de serre sont couvertes par un marché de permis d'émissions (pour 15%), ou une taxe. On observe toutefois de fortes disparités sur les prix du carbone, ainsi qu'une grande volatilité, malgré un début de resserrement des prix entre 4 et 17 \$ par tonne équivalent de CO₂. Les volumes échangés sur le marché des permis d'émissions ont baissé globalement depuis 2011. Par contre, le volume des crédits carbone volontaires a augmenté à près de 1000 Mt CO₂e.

Par ailleurs, un certain nombre d'entreprises (dont Solvay, Total et Veolia), ont adopté des prix internes qui vont peser de manière significative sur les décisions d'investissement

Quelle place pour les instruments économiques dans la conduite de la transition énergétique?

Antonin POTTIER, Centre d'Économie de la Sorbonne, CNRS/ Université Paris 1

L'exposé reprend un certain nombre de thèmes qui ont été développés par Antonin Pottier dans son ouvrage : « Comment les économistes réchauffent la planète ? ».



Toute discussion sur le rôle des instruments économiques suppose deux questions préalables : « Quelle cible vise-t-on (facteur 4, neutralité carbone) ? » et « Comment y arrive-t-on ? ».

A ces questions, les économistes entendent apporter une solution « efficace », c'est-à-dire, selon eux, à moindre coût. En effet, dans ce cas, pour une somme donnée, réduire les coûts permet d'augmenter la réduction totale opérée sur les émissions. Les économistes opèrent par l'intermédiaire du levier des prix. On peut agir sur les prix soit par une taxe, soit dans le cadre d'un Marché carbone.

Ces solutions, qui paraissent rationnelles se heurtent, en pratique, à différents obstacles. Au niveau international, dans l'hypothèse de l'institution d'un marché cap and trade, comment attribuer les quotas et quelle est l'autorité supérieure qui décide ? Dans le cas d'une taxe, comment égaliser le prix du carbone, sachant que la même somme n'a pas le même impact selon les pays ? Au niveau national, comment redistribuer la valeur de la taxe ? La difficulté dans ce cas est d'assurer la justice sociale, tout en maintenant une incitation à moins émettre.

En outre, le prix du carbone n'est sans doute pas la seule variable importante. La transition énergétique se situe dans une transition écologique plus large et toute politique dans ce domaine a des effets structurants qui concernent l'aménagement du territoire et les modes de vie. Ces effets structurants doivent être pris en compte.

3. Discussion / Conclusion

Débat animé par Jacques MILLERY, Animateur du Groupe Energie, ressources et climat

Aspects système

- Il est important de promouvoir une démarche systémique, compte-tenu de l'impact sur les autres secteurs des actions visant à limiter les émissions de carbone.
- Ces actions doivent être élaborées dans des cadres différents, en tenant compte de la spécificité de chaque secteur.
- Il est nécessaire également de prendre en compte la complexité des différentes situations rencontrées.
- La politique de gestion du carbone s'apparente pour une entreprise à la démarche de gestion des risques et d'anticipation.

Taxe et marché

- L'ETS a eu un « effet casino ». Des quotas trop généreux ayant été attribués, les entreprises concernées ont pu revendre des permis en réalisant des bénéfices conséquents.
- D'après une étude du FMI, une taxe de 70 \$ par tonne de CO2 permettrait d'ici 2030 de réduire de 30% les émissions de carbone.
- Dans ces conditions, pourquoi la Commission européenne a-t-elle choisi d'instaurer un marché plutôt qu'une taxe ? Plusieurs raisons ont joué en ce sens : raisons historiques (au cours des négociations les Etats-Unis avaient mis en avant l'intérêt d'un marché), possibilité d'instaurer un marché sans l'obligation de l'unanimité des États-membres (contrairement à la règle prévalant dans le cas de la taxe), attirance vis-à-vis de l'option libérale du « marché », préférence des industriels qui dans le cas d'une distribution gratuite des quotas n'ont pas à



supporter les coûts alors que dans le cas de la taxe, toutes les émissions sont concernées, dès la première tonne.

- La taxe pour être mise en œuvre, doit notamment traiter des aspects redistributifs dans le cas d'une taxe générale, ou de compétitivité pour l'industrie. Cela a conduit à abandonner le projet à deux reprises en France. Depuis, elle a été introduite en 2014, hors domaine ETS, à la faveur d'une confusion entretenue dans le grand public entre taxe carbone et TIPP. Toutefois, lorsqu'elle atteindra le niveau de 100\$/t (prévu en 2030), les réactions sociales risquent d'être très vives.
- Lorsque le marché ETS a été instauré, on pensait qu'à l'issue d'une première phase d'allocations gratuites, il serait possible d'opérer une nouvelle allocation mieux ciblée, avec une mise aux enchères au moins partielle des quotas accordés.
- Les entreprises ont eu tendance à jouer la montre, en espérant que l'arrivée des renouvelables efface progressivement les contraintes, ce qui est le cas aujourd'hui sur l'EU ETS (associé à une baisse de l'activité éco)
- Certains secteurs restent particulièrement délicats à réguler, compte-tenu d'intérêts économiques divergents et du caractère international des responsabilités. C'est notamment le cas de l'aviation. S'ajoutent dans ce cas des difficultés réglementaires liées au problème de la sécurité
- D'autres mesures peuvent être envisagées, agissant au niveau de la demande. Ainsi par exemple, dans le cas d'une électricité décarbonée, on peut envisager des mesures d'incitation en faveur de la voiture électrique.
- En Europe, l'objectif d'une réduction a été atteint, plus en raison du ralentissement économique que de l'effet incitatif des mécanismes qui ont été introduits.

Perspectives d'avenir

- Compte-tenu des difficultés rencontrées, on peut se demander comment les objectifs fixés au niveau mondial pourront être atteints.
- Il n'existe pas de solution miracle pour y parvenir et seules des évolutions progressives des modes de vie et des mentalités peuvent permettre d'améliorer la situation.
- On constate une évolution. Les responsables du développement durable disposent de plus de pouvoir et sont mieux écoutés.
- On observe une montée en puissance des actions volontaires (villes, entreprises, collectivités). Cette démarche pourrait devenir dominante dans l'avenir.

4. Prochaine réunion

Groupe IDées Mobilité et Energie

lundi 18 décembre 2017

Préserver les ressources métalliques